



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24115970

Déposé / Reçu le

24 JUL. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0447 265 812**
Nom

(en entier) : **AUTO 5**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Paepsem 20 - 1070 Bruxelles**

Objet de l'acte : Changement du représentant permanent d'un administrateur

Extrait du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 15 janvier 2024.

Les administrateurs prennent acte de la lettre de désignation signée en date du 15 janvier 2024 et annexée aux présentes, et en conséquence du changement de représentant permanent du Président du Conseil d'administration, à savoir la société NORAUTO INTERNATIONAL SAS.

Monsieur Jean-Michel GAMBINI, né le 03 avril 1971 à DECINES-CHARPIEU (69150) en FRANCE et ayant élu domicile au siège de la société, succède ainsi à Monsieur Patrick DHENNIN, en qualité de représentant permanent de la société NORAUTO INTERNATIONAL SAS.

Ce changement intervient avec effet immédiat.

La durée du mandat du représentant permanent est concomitante à la durée du mandat de la personne morale représentée.

Procuration est donnée à la société ADMINCO SComm, Chaussée d'Alsemberg 999 à 1180 Bruxelles, représentée par Laila Mellaoui, pour signer, déposer et publier la présente résolution au Moniteur Belge et/ou d'inscription au Guichet d'entreprise et/ou auprès de toute autre autorité administrative. Cette procuration n'engage ni la société ADMINCO ni ces représentants pour une quelconque responsabilité vis-à-vis de la gestion interne de la société.

Laila Mellaoui pour ADMINCO
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).